



Leasing et surendettement

Par Hellburn

Bonjour,

Je me permet de vous contacter pour un gros problème.
Mon compagnon est actuellement en CDI est à besoin de son véhicule pour travailler.

Problème, elle a de plus en plus de problème mécaniques...
Nous pouvons pas en racheter une et avec le dossier de surendettement (13€/mois) nous sommes bloqués...

Un collègue m'a parlé de voiture en leasing qui n'ont pas forcément besoin de vérification BDF. Je me demande donc si ainsi, il nous serait possible de prétendre à un leasing ?

Cordialement

PS : je paie bien mon dossier de surendettement depuis 3 ans sans aucun incident de paiement.

Par isernon

bonjour,

je comprends que c'est vous et non votre compagnon qui êtes en procédure de surendettement.

votre compagnon peut donc chercher à acquérir un véhicule en leasing mais la première mensualité est très importante (plusieurs milliers d'euros).

salutations

Par ESP

Bonsoir et bienvenue

Un dossier sur le sujet

[url=https://www.aramisauto.com/guide-pratique/loa/leasing-avec-dossier-surendettement/?gclid=EAlaIQobChMIpLilocn3_AIVj9rVCh3JfwfGEAAAYBCAAEgJoXPD_BwE]https://loa/leasing-avec-dossier-surendettement/?[url]

Par Hellburn

Merci de l'info.

J'ai surtout l'impression qu'il parle des personnes en dossier de surendettement qui ont le leasing avec.
Mais de ce que je peux comprendre, ce n'est pas incompatible :D

Merci beaucoup

Par yapasdequoi

Bonjour,

Un leasing est une forme de crédit...

C'est l'organisme qui accorde ce crédit qui doit vérifier les conditions. Il interrogera les fichiers (FCC, FICP, ..) et peut éventuellement refuser.

Par contre il doit être possible de louer un véhicule par exemple en LLD (mais sans l'option d'achat).

Par Hellburn

Merci infiniment pour vos réponses.

L'employeur de mon compagnon ainsi qu'une collègue vont pouvoir le dépanner pour ce mois-ci, dont nous écumons Leasing, LLD, vente en ligne pour voir ce qu'il en est.

Je vais tenter aussi le prêt auto qui peut-être (éventuellement) accordé par la bdf à hauteur de 7000? s'ils acceptent. Je vais demander un rdv avec une assistante sociale également.

Merci de votre gentillesse et je reviendrais si les choses bougent.

Cordialement

Yanis xxxxx anonymisation

Par Hellburn

Bonjour,

Nous avons tenté la LOA et malheureusement, malgré les faibles mensualités du dossier de surendettement. Il a été refusé à cause du FCIP...

Donc je recherche d'autres solutions.

Par ESP

C'est bien ce que l'on pouvait supposer.

Quelle est votre réelle capacité de remboursement ? ET avec quel de charges/ressources ?

Par Hellburn

En fait, la conseillère commerciale nous a dit que l'on avait largement les capacités des rembourser les mensualités.

De plus, elle a été étonné que le crédit n'est pas été refusé tout de suite (d'habitude c'est instantané). L'agence aurait refusé pour l'unique raison du FCIP

Donc là, je suis en train d'écrire une lettre à xxxx pour leur demander vraiment s'ils peuvent accéder à notre requête tout de même (je sais c'est osé).

Par isernon

un conseiller commercial est intéressé à la vente et non un juriste.

l'établissement prêteur a l'obligation de vérifier la solvabilité de son emprunteur (consultations des fichiers BdF).

certain emprunteurs ont attaqué, parfois avec succès, l'organisme de crédit pour leur avoir accordé un crédit alors que leurs situations financières étaient précaires

Par Hellburn

Je me demande si parfois, cela n'est pas à la tête du client...

Cette dame m'a affirmé qu'il y avaient des gens qui avaient déjà réussi cette démarche (et étant plus endetté que nous mensuellement..)

Je ne comprends pas tout parfois

Par yapasdequoi

Ce qu'affirme cette dame ne l'engage pas. Il faut toujours se méfier des discours des commerciaux.

Par Hellburn

Non non bien sûr mais certains sites aussi disent que c'est possible... je me pose simplement des questions... Après mon fichage sera fini dans 2 ans si tout se passe bien.

Mais c'est juste embêtant surtout quand on a les finances.

Par yapasdequoi

Si vous avez les finances, vous pourriez acheter directement le véhicule ? en occasion si un neuf ne se justifie pas ?

Par Hellburn

Je disais avoir les finances dans le sens de pouvoir rembourser les mensualités facilement.

Une question que m'a posé un concessionnaire, peut-on effacer le nom de mon compagnon du dossier du surendettement sachant que les dettes sont principalement à mon nom ?

Par isernon

le dossier de surendettement est personnel, si c'est le nom de votre compagnon qui y figure, vous ne pouvez pas en changer.

je ne comprends pas pourquoi le dossier de surendettement est au nom de votre compagnon si les dettes sont à votre nom.

Par Hellburn

Nous avons mis les deux noms sur le dossier vu que l'on était ensemble (c'est la bdf qui nous l'avais dit)... Si j'avais su cela avant, je l'aurais mis qu'à mon nom.

Par isernon

j'ignorais qu'il était possible de déposer un dossier de surendettement conjointement, l'avantage c'est que les 2 personnes du couple sont protégées des créanciers, inconvénient les 2 membres du couple sont inscrit au FICP.

On ne peut pas tout avoir.

Par Hellburn

Les solutions que j'ai =

- Une amie de mon compagnon pourrait "éventuellement" lui vendre une voiture
- J'ai un RDV avec l'ADIE pour une demande de prêt à 6000?
- RDV avec la croix-rouge pour un prêt de 3000?
- Terminer de payer les deux créancier qui me reste (423? et 664?) en deux mois et demander un défichage (est-ce possible qu'il soit plus tôt)

J'ai aussi un effacement de dette partiel, comment cela se passe t-il lorsque j'aurai fini de la plan initial ? L'effacement partiel est prononcé et je pourrais être défiché ?

Par ESP

Bonjour

ICI

[url=https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/combien-de-temps-va-durer-mon-fichage-au-ficp-fichier-national-des-incidents-de]https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/combien-de-temps-va-durer-mon-fichage-au-ficp-fichier-national-des-incidents-de[/url]

Par Hellburn

Bon j'ai mes réponses.

Je suis en fait FCIP mais interdit bancaire en plus et avec le dossier de surendettement... Impossible de lever l'interdit.

J'ai téléphoné à la BDF car j'ai des revenus stables et plus importants (qui font que je pourrais payer facilement les mensualités) mais avec un effacement de dette partiel. La personne m'a dit de ne pas refaire de dossier (ça va faire 4 ans que je l'ai) et de rembourser les 2 créanciers petit à petit plutôt que d'un coup sinon les créanciers restant pourraient revenir à la charge. qui me reste et d'attendre 2024 pour un défichage et 2026 pour l'effacement de dette.

Est-ce que le défichage fait que l'interdit bancaire est levé ou faut-il attendre 2026 pour demander une LOA
Par ailleurs, j'ai vu que l'on pouvait demander une LOA à l'étranger (Suisse, Belgique, Luwembourg). Est-ce que ce sont des solutions fiables ?

D'ailleurs, j'ai regardé également pour LLD mais on me dit aussi que cela me sera refusé dans tous les cas...

Par CindyB

Bonjour,

Je me permets de vous demander si vous avez trouvez une solution.

Nous sommes dans le même cas que vous et ne trouvons pas de solution.

Merci de votre retour.

Cordialement